

Tennis Club Dour Le Belvédère – Tournoi de simples

Du jeudi 4 septembre au dimanche 14 septembre 2025

Règlement du tournoi

1. Le TC DOUR LE BELVEDERE organise un tournoi officiel sous le patronage de l'A.F.T. selon les règles de la F.R.B.T. et classements 2025.
2. Les rencontres se disputent en deux sets gagnants avec tie-break à 6/6 sauf cas contraire mentionné par le règlement AFT.
3. Le club fournit un tube de 4 balles neuves de type TECNIFIBRE CLUB à chaque match, celui-ci revenant au perdant à la fin de celui-ci.
4. Tout joueur non présent en tenue de tennis, à l'appel de son match, sera immédiatement scratché.
5. Les inscriptions doivent parvenir pour le mardi 2 septembre à 20h sur <https://tennis.tppwb.be/>
6. Tirage au sort le mercredi 3 septembre.
7. Les joueurs sont priés de prendre connaissance de leur horaire sur <https://tennis.tppwb.be/> et de le confirmer au plus vite.
8. Toute inscription est définitive et devra être acquittée même si le joueur ne participe pas au tournoi (W-O excusé ou pas).
9. Le droit d'inscription, y compris les redevances AFT et les balles neuves à chaque match, est fixé à **20 € par joueur et par catégorie.**
10. Pour le confort de tous, les **inscriptions sont limitées** au nombre de 180.
11. Un **maximum de disponibilités** des joueurs est exigé en semaine ainsi que le weekend. Pour la bonne organisation du tournoi, les joueurs doivent être disponibles au minimum un jour lors du premier weekend du tournoi et les deux jours du weekend des finales au risque de voir leur inscription refusée. **Des matchs sont susceptibles d'être programmés entre 9h et 22h30 les 13 et 14 septembre, peu importe les disponibilités renseignées pour ces deux derniers jours de tournoi.** Les joueurs doivent donc être complètement disponibles le 13 et 14 septembre. **L'horaire d'un match ne sera pas modifié si celui-ci correspond bien aux disponibilités des joueurs sauf cas de force majeure. Les joueurs doivent donc veiller à fournir des disponibilités certaines dès leur inscription au tournoi.**
12. Le JA se réserve le droit de refuser une inscription ne présentant pas de disponibilités suffisantes.
13. Les rencontres se disputent sur les quatre courts extérieurs dont deux sont éclairés en RED-court du club ou, en cas d'intempéries et si le juge-arbitre le trouve nécessaire, sur les terrains (couverts ou non) de clubs voisins.
14. L'inscription au tournoi implique l'adhésion au présent règlement. Le juge-arbitre tranchera sans appel tous les cas non prévus par ce règlement et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Juge-arbitre : Jonathan Henry